



PRIMA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2019

1ère session extraordinaire de 2019

23 è 24 di maghju

23 et 24 mai

2019/E1/047

Question déposée par Isabelle FELICIAGGI au nom du groupe LA CORSE DANS LA RÉPUBLIQUE

Objet : *Financement de la reconstruction des écoles annexes d'Ajaccio*

Cette question s'inscrit dans le cadre du Rapport d'information présenté à cette session et concernant l'avis de la Chambre Régionale des Comptes du 26 mars dernier.

Il est vrai que la Chambre Régionale des Comptes n'a pas suivi la Ville d'Ajaccio, mais je tiens à préciser que cette instance ne statue ni sur l'opportunité, ni sur l'esprit des textes qui ont prévalu à la création de notre Collectivité.

Pour mémoire, je rappellerai deux éléments :

- d'une part, la loi NOTRe - article 30,24°, IV qui précise :
« La Collectivité de Corse est substituée à la Collectivité Territoriale de Corse et aux départements de Corse-du-Sud et de Haute-Corse dans toutes les procédures administratives et juridictionnelles en cours à la date de sa création, ainsi que dans toutes leurs délibérations et tous leurs actes ».
- d'autre part, un extrait du Rapport d'Orientation Budgétaire 2018 de notre Collectivité :
« Le budget 2018 de celle-ci doit en effet nécessairement prendre en compte et intégrer les choix de gestion aussi bien de l'ancienne Collectivité Territoriale de Corse que ceux des anciens Conseils départementaux de Corse-du-Sud et de Haute-Corse. »

De ce fait, je vous rappelle que le Département de la Corse-du-Sud avait exprimé clairement sa volonté d'aider la Ville d'Ajaccio au financement à hauteur de 80% de la reconstruction d'un groupe scolaire en remplacement des deux écoles annexes maternelle et élémentaire actuelles.

Une autorisation de programme avait été inscrite au budget et la volonté politique avait été affirmée dans une convention tripartite, certes non signée par l'université du fait d'autres considérations, cette dernière n'étant pas concernée par ces modalités qui n'intéressaient que la Ville et le Département.

Si cette décision de financement avait été prise, elle s'appuyait, d'une part, sur le fait que les bâtiments actuels étaient particulièrement vétustes, avec des conditions d'accueil des enfants qui n'étaient plus adaptées, et, d'autre part, sur le fait que le Département, à qui appartenaient les locaux de ces écoles, n'avait procédé à aucun investissement d'entretien important depuis de nombreuses années.

Suite à une question similaire que je vous ai posée le 20 décembre dernier dans laquelle vous m'avez répondu que vous aviez l'intention de réinscrire cet AP avec la volonté de traiter ce dossier je vous cite : « sans polémique, avec diligence, nous considérons que c'est extrêmement important » mais paradoxalement, vous m'avez opposé le nouveau règlement provisoire des aides de la Collectivité de Corse qui permet de financer la Ville qu'à hauteur de 40% maximum.

À ce stade, cet aspect du règlement est particulièrement préjudiciable pour une agglomération qui représente près du tiers de la population de l'île et qui bénéficiait précédemment d'un niveau de financement qui pouvait aller jusqu' à 75 % (40% ex-CTC et 35% ex-CD2A).

Cela est sans doute à rapprocher du fait que le règlement d'aide n'ait pas été abondé en volume des financements octroyés par les ex-Conseils Départementaux puisque l'enveloppe des aides de la Collectivité de Corse est égale à l'enveloppe de l'ex-Collectivité Territoriale de Corse sans prise en compte du montant que les ex-Conseils Départementaux octroyaient aux communes, et nous ne pouvons que le regretter.

Monsieur le Président, vous savez qu'en maintenant un taux de financement à hauteur de 40%, les enfants de ce quartier de la ville d'Ajaccio ne bénéficieront pas d'un groupe scolaire neuf et conforme aux normes actuelles.

Êtes-vous prêt à revenir à l'esprit qui a prévalu à la construction de notre collectivité, en dérogeant à ce règlement provisoire comme vous l'avez fait dans le domaine du sport (pour le Volley et les Echecs), assurant un avenir plus serein, plus sécurisé et plus accessible à tous, pour ces nombreux enfants et leurs enseignants, réaffirmant ainsi le respect des engagements pris en 2017 et donc à envisager un financement plus conséquent ?

Je vous remercie.